

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

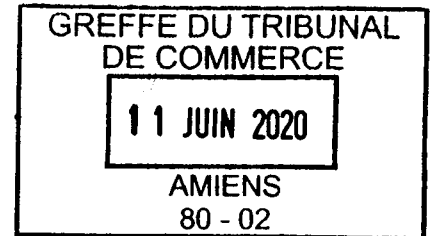
**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00581 Numéro SIREN : 821 562 097 Nom ou dénomination : 1.2.3 Calins...

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001875

SAS 1.2.3 CALINS
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 2 A Rue Roger Salengro
80480 SALEUX
821 562 097 RCS Amiens



DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 17.094,30 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 17.094,30 euros.

Affectation

- En autre réserve 17.094,30 euros.

Capitaux propres

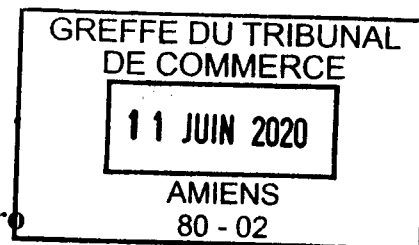
A l'issue de cette affectation les capitaux propres de la société ressortiraient à 55.060,52 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite depuis la création de la société.

Le Président
Monsieur LEVESQUE Franck

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal stroke, representing the signature of Monsieur LEVESQUE Franck.

1,2,3 Câlins
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 2 A Rue Roger Salengro
80480 SALEUX
821 562 097 RCS Amiens



PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MAI 2020

Le 15 mai 2020, à 19 heures, les associés de la Société 1,2,3 Câlins se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à SALEUX, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- Madame Katia LEVESQUE, détenteur de quatre cent quatre vingt dix actions, ci 490 actions.
- Monsieur Franck LEVESQUE, détenteur de cinq cent dix euros actions, ci 510 actions.

Total des actions des associés présents : 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social.

Monsieur LEVESQUE Franck préside la séance en sa qualité de président de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 Décembre 2019 ;
- le rapport spécial établi par le Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

La Présidence déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidence rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;

Ku h

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Aucune observation n'étant émise et personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 17.094,30 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 17.094,30 euros.

Affectation

- En autre réserve 17.094,30 euros.

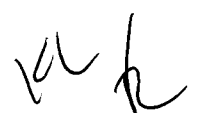
Capitaux propres

A l'issue de cette affectation les capitaux propres de la société ressortiraient à 55.060,52 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite depuis la création de la société.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la base du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.



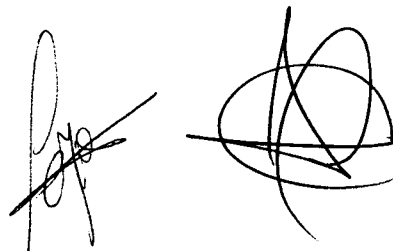
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, donne tout pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Monsieur LEVESQUE Franck

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more stylized and compact, while the one on the right is larger and more fluid, with a prominent circular loop.

Désignation de l'entreprise S.A.S. 1 2 3 CALINSNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 2 A Rue Roger Salengro80480 SALEUXNuméro SIRET * 8 2 1 5 6 2 0 9 7 0 0 0 1 3Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>			
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF									
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles								
	Fonds commercial *	010		012					
	Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *	028	19 680	030	4 575	15 105	12 334		
	Immobilisations financières * (1)	040		042					
Total I (5)		044	19 680	048	4 575	15 105	12 334		
ACTIF CIRCULANT	Stocks								
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
	Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)								
	Clients et comptes rattachés *	068	1 439	070		1 439	1 897		
	Autres * (3)	072	37 052	074		37 052	29 230		
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	26 892	086		26 892	30 074		
	Charges constatées d'avance *	092		094					
Total II		096	65 383	098		65 383	61 201		
Total général (I+II)		110	85 064	112	4 575	80 489	73 535		
PASSIF									
				Exercice N NET		Exercice N-1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000				
	Ecart de réévaluation	124							
	Réserve légale	126		100					
	Réserves réglementées *	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		36 866					
	Report à nouveau	134				(607)			
	Résultat de l'exercice	136		17 094	37 573				
	Provisions réglementées	140							
	Total I		142		55 061	37 966			
	Provisions pour risques et charges		154						
Total II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		10 793	17 476				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		4 176	1 372				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	282	10 459	16 721				
	Produits constatés d'avance	174							
	Total III		176		25 428	35 569			
Total général (I + II + III)		180		80 489	73 535				
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		4 563		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 80 488.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 171 841.75 Euros et dégageant un bénéfice de 17 094.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Le 14 mars 2020, l'épidémie du Covid-19 est passée au stade 3 et tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays ont été fermés.

Afin de combler la perte de chiffre d'affaires et de pouvoir assumer nos charges de structure, notre entreprise a :

- Eu recours aux mesures de chômage partiel pour nos employés ;
- Sollicité les aides mises en place, notamment le fonds de solidarité ;
- Bénéficié du prêt garanti par l'État.

A la date d'établissement des comptes annuels, nous ne pouvons estimer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur notre entreprise mais les différents dispositifs mis en place ne devraient pas remettre en cause la continuité d'exploitation ; de fait, les comptes n'ont pas été établis en valeurs liquidatives.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	15 117		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 563
TOTAL	15 117		4 563
TOTAL GENERAL	15 117		4 563

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			15 117	15 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 563	4 563
TOTAL			19 680	19 680
TOTAL GENERAL			19 680	19 680

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	2 783	1 514		4 297
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		278		278
TOTAL	2 783	1 792		4 575
TOTAL GENERAL	2 783	1 792		4 575

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 514				
Matériel de bureau informatique mobilier	278				
TOTAL	1 792				
TOTAL GENERAL	1 792				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 439	1 439	
Impôts sur les bénéfices	2 371	2 371	
Débiteurs divers	34 681	34 681	
TOTAL	38 491	38 491	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 793	10 793		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 176	4 176		
Personnel et comptes rattachés	3 238	3 238		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 104	5 104		
Autres impôts taxes et assimilés	1 835	1 835		
Groupe et associés	282	282		
TOTAL	25 428	25 428		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 682			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 192
Dettes fiscales et sociales	5 329
Total	6 521